RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Arrêté du - 6 DEC. 1993
approuvant l'inscription à l'inventaire
du bâtiment n° 88
parcelle n° 11944
sis sur la commune de Meyrin

LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

vu la proposition d'inscription à l'inventaire, à titre historique, du bâtiment n° 88, sis sur la parcelle n° 11944, feuille 28 du cadastre de la commune de Meyrin, inscrit au registre foncier au nom de Monsieur Roland OBERSON;

vu l'implantation dans le site de cette maison d'origine vraisembablement médiévale, comme paraissent l'indiquer l'accolade et le contrefort situés sur la façade latérale, en tête d'un mas ancien, en bordure de l'ancienne rue principale du village;

attendu que ce bâtiment, malgré les transformations subies aux XIXe et XXe siècles, a conservé en façade un bel escalier en calcaire avec une galerie en bois ouvragé supportée par des colonnettes de fonte;

vu la qualité du linteau de porte à accolade en calcaire posé sur des montants chanfreinés, qui pourrait provenir d'un réemploi;

attendu que le propriétaire a été invité à communiquer ses observations éventuelles le 20 avril 1990;

vu le préavis de la commune du 21 mars 1991;

vu le préavis de la commission des monuments, de la nature et des sites du 12 février 1992;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et de sites du 4 juin 1976, articles 7 à 9; le règlement d'exécution de ladite loi, articles 16 à 18,

ARRETE :

Article 1

Le bâtiment n° 88, au sens des considérants, est inscrit à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.

Article 2

Une ampliation du présent arrêté est notifiée au propriétaire.

le Conseiller d'Etat chargé du
département des travaux publics :

Christian GROBET

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Conseil d'Etat, conformément à la loi sur la procédure administrative, dans les 30 jours dès sa notification.

REPUBLIQUE
ET CANTON DE GENEVE

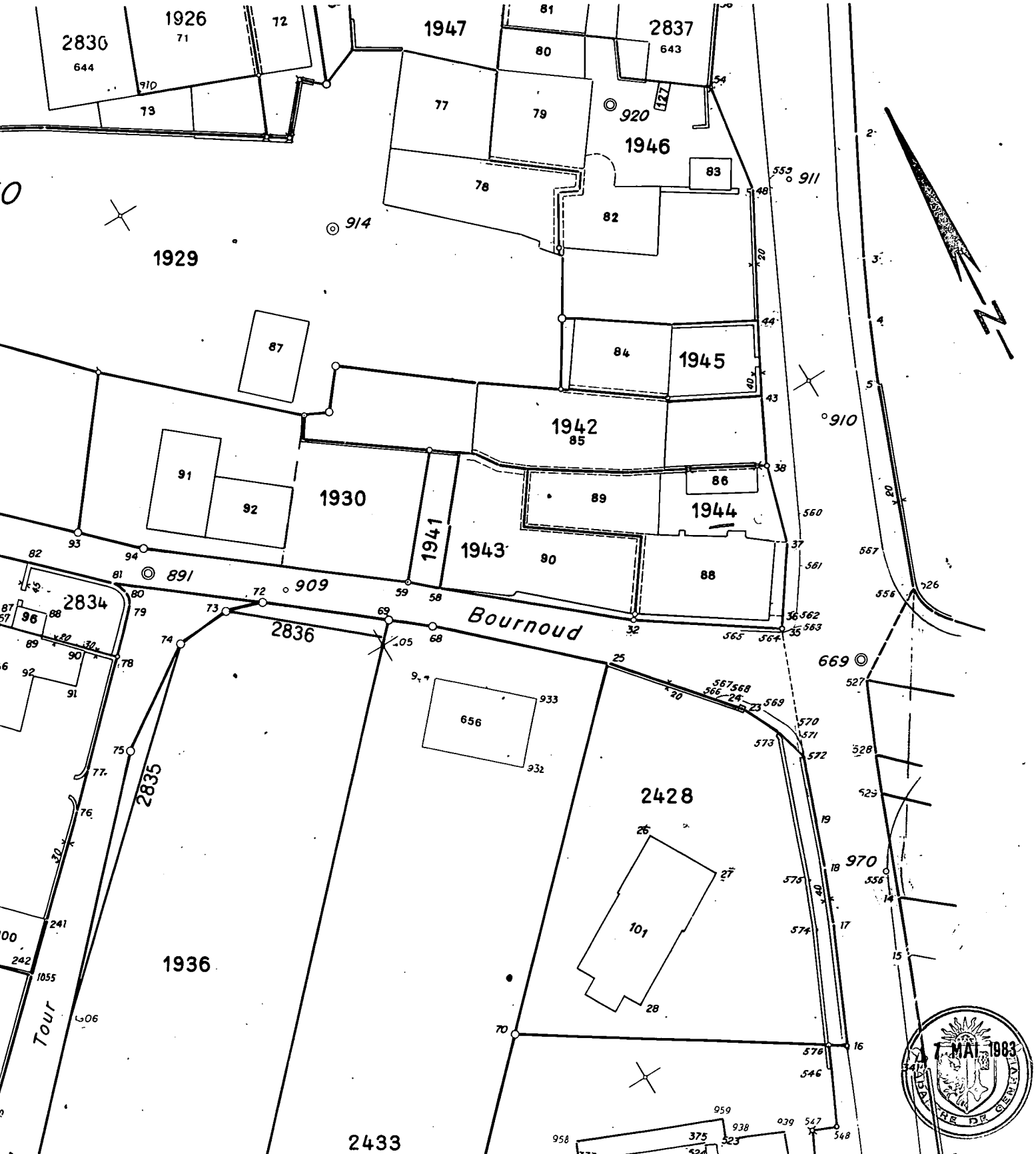
CADASTRE

Extrait du plan cadastral 28

Reproduction interdite. Les infractions peuvent être poursuivies par voie pénale

Commune de MEYRIN

Echelle 1 : 500



17 MAI 1983